

CINQUIÈME VAGUE DE GRÈVES SNCF

AMPLIFIER LA MOBILISATION LES 23 ET 24 AVRIL PROCHAINS !



LE PACTE DU MÉPRIS

Le jeudi 19 avril, l'interfédérale CFTD-CGT-UNSA a décidé de mettre en veille les concertations avec le ministère des Transports pour faute de propositions concrètes sur la pseudo-réforme de la SNCF. L'action unitaire passe donc à un niveau supérieur et les organisations syndicales exigent désormais à être reçues par Édouard Philippe. Interpellé dans toute la France par les cheminots en colère, les déclarations d'Emmanuel Macron choquent non seulement le corps cheminot, mais aussi les politiciens et l'opinion publique. Il s'est d'ailleurs avéré que le mépris va au-delà de l'imaginable : sur la reprise de la dette du ferroviaire, le président n'a aucun projet ! Certains parlementaires confirment eux-mêmes avoir été trahis. Ils ont voté pour un projet de réforme dont les données sont inexistantes. **Mobilisation.** 🔄🔄🔄



CINQUIÈME VAGUE DE GRÈVES SNCF

LES DEUX AFFIRMATIONS CLÉS DE LA CFDT CHEMINOTS

« La dette du ferroviaire n'est pas celle de la SNCF et surtout pas celle des cheminots (...) le statut et la dette sont deux notions complètement opposées ». C'est ainsi que Didier Aubert, secrétaire général de la **CFDT Cheminots** déclarait à la suite de la publication du rapport Spinetta. De son côté, le président Macron a fait du statut des cheminots l'ennemi numéro un de la SNCF, le seul élément qu'il fallait supprimer afin que le transport public ferroviaire retrouve son équilibre financier. Le discours a été clair : « L'État est disposé à prendre en charge la dette de la SNCF, mais les cheminots doivent faire aussi des efforts – accepter d'office l'arrêt des embauches au statut pour les nouveaux entrants – ndlr ».

LA DATE DE FIN D'EMBAUCHE AU STATUT EST DÉSORMAIS CONNUE, MAIS QU'EN EST-IL DE LA FAUSSE PROMESSE PRÉSIDENTIELLE ?

Après le vote en catimini sur la transformation de la SNCF en une holding de sociétés anonymes – mauvaise décision qui remet en cause l'unité sociale de la SNCF –, les politiciens ont voté à nouveau pour la suppression des embauches au statut à partir du 1^{er} janvier 2020. Parmi ces votants, seulement 80 ont compris que le projet du nouveau pacte ferroviaire est incomplet et ont choisi de voter contre. Le reste de 454 ayant voté à l'aveugle commence à se réveiller.

UNE LOI QUI MET EN LAMBEAUX LA SNCF ET LES CHEMINOTS

En effet, rien n'a interpellé la classe politique depuis le dimanche 15 avril dernier, date à laquelle le président a annoncé la fin des régimes spéciaux, la filialisation du fret, la date effective de la suppression du statut et notamment la promesse de la reprise de la dette de la SNCF de façon progressive. Inutile de rappeler le manque de négociations avec les organisations syndicales sur ces sujets d'une importance cruciale pour les cheminots. Ces mêmes politiciens se sont vite rendu compte de l'inconnu dans lequel ils

se sont fait traîner : « Nous attendons de vous de nous informer sur l'origine, la soutenabilité, le coût, les frais, les options de résorption de cette dette de la SNCF », a déclaré en direct Laurent Saint-Martin, le vice-président LREM de la commission des finances sur LCP.

Joël Giraud, le rapporteur général LREM de la même commission a clairement exprimé son ressenti : « Il y a un côté un peu frustrant de n'avoir pas pu mener ce type de débat avant le vote de la loi ».

QUELS SONT LES RESENTIS DU CÔTÉ DE L'OPPOSITION ?

« Nous avons beaucoup d'attentes (...) je vous fais part de la déception de notre groupe (...) nous n'avons eu de cesse de poser des questions sur la structuration de la dette, comment l'État va reprendre cette dette, quel est le calendrier (...) nous n'avons malheureusement aucune réponse (...) une présentation sans documents qui nous permettent d'analyser cette dette », a affirmé Valérie Lacroute, députée Les républicains de Seine-et-Marne. « Nous sommes en train de vivre ce qui est un parlement humilié. Nous avons voté un amendement, la transformation des trois ÉPIC en société anonyme ; il ne peut pas y avoir une société anonyme sans des capitaux propres positifs (...) quel est le montant de la dette de SNCF Réseau, voire de la SNCF, qu'il faudrait reprendre pour rendre viable l'ensemble ? Selon quelle technique la dette sera reprise ? Quelles en sont les incidences ? (...) alors, mesdames et messieurs les hauts fonctionnaires de l'État, veuillez répondre aux représentants du peuple français ! », a déclaré Charles de Courson, député UDI. ●●



Tous les cheminots des trois ÉPIC SNCF sont couverts par le préavis de grève CFDT-CGT-UNSA, ainsi que ceux appelés à les remplacer. Consultez les trois préavis en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2HilGkl>

Les mépris s'enchaînent et rien n'est clair sur cette réforme menée par des profanes en matière de ferroviaire.

Dans ces conditions, notre lutte commune doit se poursuivre !

La CFDT Cheminots et le Syndicat national FGAAC-CFDT appellent tous les cheminots à s'inscrire dans le cinquième préavis de grève de l'interfédérale CFDT-CGT-UNSA qui commencera dimanche 22 avril à 20h00 et durera jusqu'au mercredi 25 avril à 7h55.



J'accède au formulaire DZI interactif en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2GBcTIP>



Je consulte mon guide sur le droit et les modalités de grève en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2J4Ta87>



La CFDT a mis en place une permanence téléphonique afin de répondre à mes questions 01 76 58 12 21



Je soutiens mon combat et celui de mes collègues en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2quv7aq>

© InfoCom FGTE CFDT Cheminots 2018 | Premier rédacteur graphiste Antonio-Bernard Tudor | Crédits photo DR & Flaticon

J'ACCÈDE AUX OUTILS INTERACTIFS PAR UN SIMPLE CLIC



SITE INTERNET
www.cfdtcheminots.org



CHAÎNE WEBTV
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



CFDT CHEMINOTS L'APPLI
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS & PUBLICATIONS
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/